



17 Bis Village de Cosqueville
50330 VICQ-SUR-MER
Tél : 02.33.54.31.96
Fax : 02.33.54.77.95
Mail : vicqsurmer.mairie@orange.fr

ARRETE TEMPORAIRE DE VOIRIE PORTANT REGLEMENTATION DE CIRCULATION ET DE STATIONNEMENT

A2025-072

Le Maire de VICQ SUR MER

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Route,

Vu la demande de la SAS Stella Networks, 57 rue Jacquard 77400 Lagny-sur-Marne, représenté par M. ZERDAZI Mahieddine, sous-traitante de PCE SERVICE, pour réaliser des travaux de création de réseaux à haut débit (pose de poteaux téléphonique), route du Vicq, à partir du 23 septembre 2025 jusqu'à fin des travaux,

Considérant qu'il y a lieu d'assurer la sécurité publique pendant les travaux,

ARRÊTÉ

Article 1 – La SAS Stella Networks, représenté par M. ZERDAZI Mahieddine, est autorisée à intervenir route du Vicq, à VICQ SUR MER, pour réaliser des travaux de création de réseaux à haut débit (pose de poteaux téléphonique), à compter du 23 septembre 2025 jusqu'à fin des travaux.

Article 2 – La circulation sera limitée à 30 km/h et en alternat par des panneaux de circulation. Le stationnement des véhicules sera interdit sauf les véhicules et les matériaux de chantier sur la voirie pendant la durée des travaux.

Article 3 – La mise en place de la signalisation sera à la charge et sous la responsabilité de la société SAS Stella Networks.

Article 3 – Le responsable M. ZERDAZI Mahieddine de la société SAS Stella Networks et le chef de la brigade de gendarmerie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Vicq sur Mer, le 17 septembre 2025

Le Maire,
Dominique HAUCHECORNE

